



**APPUI AU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE
L'EDUCATION EN MAURITANIE**

Cette fiche fait partie d'une série de présentations de financements AFD visant à illustrer sa contribution aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs, adoptés par la communauté internationale en 2000, sont au nombre de huit et se déclinent en 18 cibles assorties de 48 indicateurs.

Objectifs du projet	Objectif 2	Assurer l'éducation primaire pour tous.
	Cible 3	D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.
	Indicateurs	Taux brut de scolarisation dans le primaire. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans.
Actions	Programme national	Programme national de développement du secteur de l'éducation (PNDSE), accéléré par la participation à l'initiative Fast-Track dès 2002 (éligibilité) et 2003 (admission).
	Concours AFD	Aide budgétaire de 9,76 M€ afin de contribuer à l'atteinte des principaux objectifs prioritaires de la 1 ^{ère} phase du PNDSE (2001-2006) dont 7M€ pour la contribution à Fast-Track.

Le programme national en faveur de l'éducation pour tous...

- Le gouvernement mauritanien a adopté, en avril 1999, une réforme qui est à l'origine de la stratégie sectorielle éducative intégrée au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). La mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie repose sur un programme sectoriel, le PNDSE, cadré dans une perspective décennale (2001-2010) et structuré en huit composantes principales qui couvrent l'ensemble du système éducatif national, de la petite enfance à l'enseignement supérieur en passant par la gestion administrative et pédagogique et le pilotage stratégique de l'organisation éducative.
- En mai 2000, une analyse sectorielle RESEN a été menée par une équipe mauritanienne avec l'appui de la Banque mondiale et de la Coopération française : diagnostic approfondi du secteur de l'éducation servant d'instrument d'aide à l'instruction des choix de la politique (programmation/planification), cette analyse permet de comptabiliser le nombre de places que l'école devra être en mesure de proposer pour atteindre l'objectif du Millénaire et d'estimer les ressources disponibles (Etat et bailleurs déjà présents dans le secteur) et donc d'évaluer le gap de financement.
- Les orientations du PNDSE s'inscrivent dans le troisième des quatre axes opérationnels du CSLP, élaboré en janvier 2001 par les autorités mauritaniennes, relatif *au Développement des ressources humaines et de l'accès universel aux services de base*.
- Le PNDSE est assorti d'un cadre de dépenses à moyen terme décliné en programmes annuels en cohérence avec le cadre macro-économique. Il a fait l'objet d'un cadrage macro-financier qui repose sur des hypothèses économiques, fiscales et budgétaires volontaristes mais conformes aux prévisions des Institutions de Bretton Woods. Il est soutenu par de nombreux bailleurs (Banque mondiale, BAD, BID, UNICEF) coordonnés par les autorités locales.

A été renforcé par l'adhésion à la procédure accélérée « éducation pour tous »

- L'initiative « Fast-Track » a été adoptée en avril 2002 pour traduire en actions concrètes les engagements de la déclaration du Millénaire. La République Islamique de Mauritanie (RIM), où le rythme de progression de la scolarisation était insuffisant pour atteindre la scolarisation universelle en 2015 comme la communauté internationale s'y est engagée, a été, dès 2002, éligible à cette initiative. Atteindre cet objectif nécessite une accélération significative du rythme de progression.
- L'initiative Fast-Track induit une méthodologie de gestion axée sur les résultats ; elle estime en effet les ressources et les modalités de gestion qui permettront d'atteindre la scolarisation primaire universelle. Les éléments d'une politique soutenable, composant le cadre indicatif de l'initiative, sont par exemple : 20% du budget consacré à l'éducation, 50% pour l'enseignement primaire, une rémunération annuelle des maîtres entre 3,5-3,8 PIB/hab et un ratio élèves/maîtres de 40/1.

Le concours AFD à cette stratégie : une aide budgétaire de 9,76 M€

- En Mauritanie, l'AFD intervient sur C2D (refinancement par don de la dette) afin de contribuer à l'atteinte des principaux objectifs prioritaires de la 1^{ère} phase du PNDSE, c'est-à-dire, la réforme de l'enseignement fondamental et du 1^{er} cycle du secondaire et le renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion et de pilotage du système éducatif.
- Ces ressources sont inscrites en ressources au budget de l'Etat sur une ligne spécifique et identifiable C2D. L'absence de traçabilité des dépenses est compensée par un mécanisme global de suivi d'exécution assuré par la communauté des partenaires au développement sur la réalisation d'ensemble du programme sectoriel.

Limites et freins à l'atteinte de l'objectif du Millénaire

- L'analyse RESEN a mis en exergue un certain nombre de dysfonctionnements importants : une faible rétention dans l'enseignement fondamental dont la principale cause est le nombre important d'écoles à cycle incomplet en zones rurales, un déficit d'enseignants bilingues et formés à la gestion multigrade, des disparités éducatives importantes et des gestions administrative et pédagogique inefficaces.
- Problèmes liés à l'opérationnalisation de la stratégie Fast-Track ; le recrutement, la formation, l'affectation et le maintien dans les zones rurales les plus défavorisées des enseignants les plus performants requièrent des changements organisationnels majeurs en terme de déconcentration, décentralisation de l'organisation scolaire, des politiques lourdes de formation (bilinguisme, multigrade et nouveaux programmes) et d'investissements (manuels scolaires), et des mesures budgétaires incitatives mais soutenables (versements des primes). Or la capacité d'absorption de l'administration mauritanienne présente des limites.
- Les hypothèses de croissance économique et de recettes budgétaires totales sur lesquelles est basé le PNDSE sont optimistes (5 à 6% de croissance).

Bonnes pratiques/questions

- La méthodologie Fast-Track procède à une analyse des investissements et des politiques nécessaires pour atteindre l'OMD2. Elle estime le « gap de financement » pour atteindre les OMD, permettant ainsi aux bailleurs de calibrer leur contribution en fonction des besoins et au Gouvernement de mettre en œuvre des politiques cohérentes avec l'objectif affiché.
- Toujours dans le cadre de Fast-Track, de repas scolaires sont offerts à tous les élèves, l'une des conditions essentielles de la rétention scolaire. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) est opérateur de ce programme en Mauritanie. En outre, dans certaines régions où la capacité d'accueil est insuffisante (salle de classe et enseignant qualifié), le double flux ; 50% des effectifs sont scolarisés le matin et 50% l'après-midi et l'organisation multigrade ont été institués

- La simultanéité et la compatibilité entre les différents instruments de politique et de programmation (composante éducation de la stratégie de réduction de la pauvreté, lettre éducative et PNDSE) assurent une grande cohérence systémique à la politique sectorielle. Cohérence confirmée par la complémentarité entre (i) le programme national (ii) l'initiative Fast-Track et (iii) les interventions des bailleurs bilatéraux comme l'AFD.